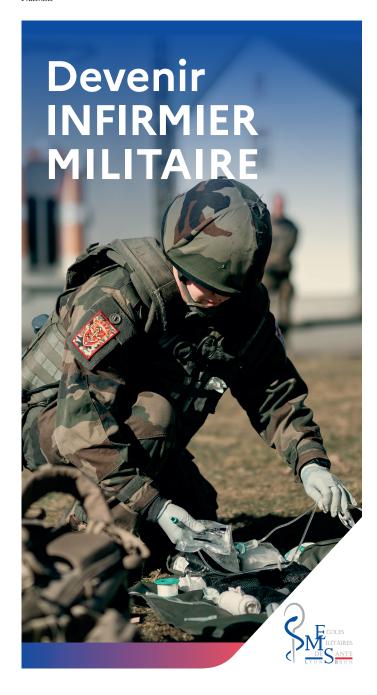


Liberté Égalité Fraternité



LES ÉCOLES MILITAIRES DE SANTÉ DE LYON-BRON



L'École du personnel paramédical des armées (EPPA) appartient aux Écoles militaires de santé de Lyon-Bron (EMSLB), pôle de formation des futurs médecins, pharmaciens et infirmiers militaires.

Les élèves sont recrutés au niveau baccalauréat sur concours annuel (recrutement dit « direct ») et au sein des sous-officiers des armées (recrutement dit « semi-direct »). Les élèves admis s'engagent comme sous-officiers du Service de santé des armées.

LA MISSION DES EMSLB

Former les futurs praticiens et infirmiers des armées à :

- Assurer le soutien médical des forces de la zone des combats jusqu'aux hôpitaux militaires en France;
- Exercer en équipe avec des moyens dégradés;
- Garantir la qualité de soins aux soldats blessés;
- Exercer au profit des trois armées et de la gendarmerie.



le métier

L'infirmier militaire peut exercer :

au sein de la médecine des forces : dans ce cas, il gère le suivi médical des militaires, organise et participe au contrôle de leur aptitude médicale en collaboration avec le médecin militaire. Il prend en charge la préparation médicale et administrative des militaires au départ et au retour d'opérations extérieures. Il organise et anime des séances de prévention. Il forme un binôme complémentaire avec le médecin militaire pour la prise en charge des blessés sur le terrain et en opérations extérieures.

hors des forces (au sein de la médecine hospitalière ou du centre de transfusion sanguine) : intégré dans l'équipe d'un service ou d'un pôle, il prend en charge une patientèle aussi bien civile que militaire. Il participe, au sein d'une équipe hospitalière constituée, à la prise en charge des blessés en opérations extérieures.





l'engagement







Dès leur incorporation au sein de l'École, les élèves signent un contrat d'engagé volontaire du Service de santé des armées.

Le contrat d'engagement les lie au Service pour une durée de 6 ans en plus des études, soit 9 années au total.

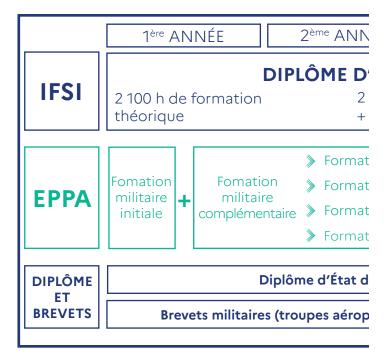
Après l'obtention du DEI, ils intègrent le statut de sous-officiers MITHA (Militaire infirmier et technicien des hôpitaux des armées).

- Usque ad summum -Jusqu'au sommet Devise de l'EPPA

LA FORMATION

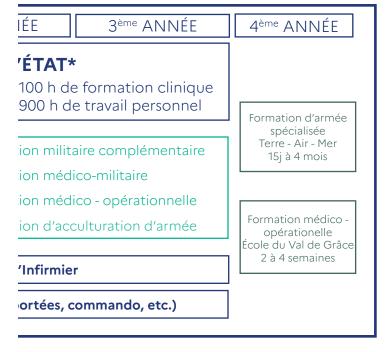
Durant 3 ans, les élèves suivent un double cursus de :

- formation universitaire : elle est dispensée au sein d'Instituts de formation en soins infirmiers (IFSI) lyonnais partenaires, qui préparent au Diplôme d'État d'infirmier (DEI);
- formation militaire et spécialisée : celle-ci est dispensée au sein de l'EPPA qui les prépare aux fondamentaux de leur futur exercice d'infimier militaire.



La formation conduit donc à l'obtention du Diplôme d'État d'infirmier.

À l'issue des 3 années d'études, les élèves choisissent leur affectation (dans les forces ou en dehors des forces) selon leur rang de classement.



^{*}Données connues à ce jour. Une refonte de la formation est en discussion au sein des ministères de tutelle.

LE CADRE DE VIE

Tout au long de leur cursus, les élèves sont hébergés sur le site des EMSLB et profitent ainsi d'équipements de proximité dédiés à la réussite de leurs études (bibliothèque, salles de travail, équipements sportfis, etc.). Rémunérés à hauteur de 1 500 €/mois, ils bénéficient également du financement des études par le Service de santé des armées, de la sécurité sociale militaire et du tarif militaire sur les billets SNCF.

Ils participent à part entière aux activités des Écoles (cérémonies, challenges sportifs, conférences, etc.).

550 logements 14 salles de cours 3 amphithéâtres 1 complexe sportif avec piscine 3 cours de tennis 1 terrain de foot et de rugby

30 hectares



LE SPORT EST UN ÉLÉMENT MAJEUR DE LA FORMATION, GAGE DE COHÉSION ET D'ESPRIT D'ÉQUIPE.







LES CHIFFRES CLÉS

250

élèves infirmiers en formation

60 % filles

heures 5 100 de formation en IFSI

> heures 1 100 de formation militaire

90

places chaque année



INTÉGRER L'EPPA

Les inscriptions au concours d'accès à l'EPPA débutent en novembre sur le site du SIEC.

Pour accéder au site du SIEC, scannez ce QR Code





CONDITIONS DE CANDIDATURE

- Être de nationalité française;
- Ne pas être privé de ses droits civiques et avoir satisfait aux obligations prévues par le code du service national;
- Être titulaire du baccalauréat ou d'un titre ou diplôme équivalent;
- Être âgé de 17 ans à 23 ans au plus pour les candidats bacheliers, de 32 ans au plus pour les candidats militaires non officiers:

Retrouvez l'ensemble des conditions d'accès au concours d'entrée à l'EPPA

selon votre catégorie sur notre site Internet



Épreuves écrites d'admissibilité (mars)

- Une épreuve écrite de rédaction dans le domaine sanitaire et social: 2 h
- Une épreuve de mathématiques : 1 h

Épreuves d'admission (mai)

1/ Épreuves sportives

- Course à pied (demi-cooper);
- Gainage abdominal;
- Tractions strictes (pour les hommes) ou suspension barre fixe (pour les femmes);
- Natation (100m + 10m apnée).

2/ Entretien avec le jury (30 min)

- pour le candidats « directs » : entretien relatif à un thème sanitaire et social destiné à apprécier l'aptitude du candidat à suivre la formation et à servir en qualité d'infirmier militaire, les motivations et le projet professionnel au sein de l'institution.
- pour les candidats militaires ou fonctionnaires titulaires du DE d'aidesoignant : entretien sur l'expérience professionnelle destiné à apprécier l'aptitude du candidat à suivre la formation, à servir en qualité d'infirmier militaire et ses motivations.



Résultats d'admission en juin et incorporation aux Écoles fin juillet







331 avenue du Général de Gaulle CS 52 501 69675 Bron Cedex



emslb.defense.gouv.fr



@Bron_esa



Écoles militaires de santé de Lyon-Bron



0

ecolesmilitaires2sante